

DÉPARTEMENT DU GERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 22 JUIN 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE le VINGT DEUX JUIN à vingt et une heure, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 9 juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, le maire étant absente, sous la présidence de madame Anne-Cécile DELECROIX, 1^{ère} adjointe.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine BARRAU, M. Bertrand BESSE, Mme Anne-Cécile DELECROIX, M. Jean DELIX, M. Raymond LABORDE, M. Sébastien PEYRES, M. Frédéric SOULES, et Mme Maryelle VIDAL.

ABSENTS : M. Étienne BAYONNE, Mme Christelle BORREGO, Mme Josianne DELTEIL, M. Fabien LECHES, M. Jean-Philippe PELISSIER et M. Michel TOURON

SECRETAIRE : M. Bertrand BESSE

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **quatorze**
- quorum : **huit**.
- présents : **huit**
- votants : **huit**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV compte-rendu de la séance du 8 juin 2016
- Révision du plan local d'urbanisme : zonage et opérations d'aménagement et de programmation
- Divers

Approbation du PV compte-rendu du 8 juin 2016

Le PV compte-rendu de la séance du 8 juin dernier, rédigé par madame Christelle Borrego est approuvé.

Révision du plan local d'urbanisme : zonage et opérations d'aménagement et de programmation

PAS DE DÉLIBÉRATION.

Monsieur Sébastien Peyres présente les projets de zonages et d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) élaborés par le bureau d'études. Le conseil municipal passe en revue toutes les zones futures d'aménagement et s'interroge sur les possibilités d'aménagements. Il n'y a pas de remarques négatives,

les projets de zonages et d'OAP semblent pertinentes. Le conseil fait remarquer que si tous les propriétaires venaient à vendre leurs parcelles pour construction prochainement, il y aurait beaucoup de maisons et donc une possible saturation des équipements publics (école...).

Divers

Pour la fête du village, du 25 au 28 août, la commune allouera un budget supplémentaire de + 1 000 euros pour l'ancrage du chapiteau.

Le prochain conseil municipal au lieu le mercredi 29 juin à 21h.

La séance est levée à 23h30.

Fait et délibéré le 22 juin 2016. Prise de note et rédaction numérique simultanées qui empêchent les conseillers municipaux présents de signer le PV.

Le secrétaire de séance,

M. Bertrand BESSE

Pour le maire absent,

Mme Anne-Cécile DELECROIX